DEMANDES VILLE DE GATINEAU

Consultations pré-budgétaires

Habitation et logement

Le logement abordable constitue un enjeu important pour la ville de Gatineau. À l'instar des autres grandes villes du Québec, l'abordabilité du logement est un enjeu qui touche une part de plus en plus importante de la population, en lien avec l'accroissement des coûts de construction, la rupture des chaînes d'approvisionnement, la hausse des taux d'intérêt hypothécaires et le resserrement des conditions d'octroi des prêts hypothécaires. Ainsi, des ménages qui seraient normalement à l'étape de passer du statut de locataire au statut de propriétaire demeurent locataires, ce qui limite d'autant l'offre de logements pour d'autres ménages.

À Gatineau, cette situation est exacerbée par le contexte frontalier. En raison de l'écart des prix du logement locatif par rapport à Ottawa, une part importante des nouveaux logements mis sur le marché à Gatineau sont occupés par des Ottaviens, ce qui a contribué à accroître le prix des logements locatifs.

La Ville de Gatineau, comme les villes de Montréal et Québec, est mandataire de la Société d'habitation du Québec et assure à ce titre la gestion du programme AccèsLogis. Les récentes années ont été marquées par l'incertitude entourant le maintien de ce programme et le peu d'intérêt du marché pour le nouveau Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ). Devant les enjeux financiers auxquels font face les projets à Gatineau, la Ville compte accroître sa participation financière dans les projets AccèsLogis. Les dons de terrain et une participation de la Ville pour la décontamination font partie des mesures additionnelles envisagées pour stimuler la construction de logements sociaux et abordables.

NOS DEMANDES

La Ville de Gatineau souhaite le maintien du programme AccèsLogis. Des améliorations sont néanmoins nécessaires sur plusieurs éléments. La Ville est intervenue à plusieurs occasions pour réclamer une augmentation du coût maximal admissible (CMA) qui, malgré une légère augmentation, n'a pas suivi les tendances du marché. Plusieurs projets sont à risque, car ils ne pourront pas atteindre la viabilité financière en raison de l'augmentation des coûts de construction et du plafonnement du CMA. La pression est d'autant plus forte, car la croissance de la demande en matière d'habitation est très importante, tant à Gatineau qu'à Ottawa. Par ailleurs, certains coûts ne peuvent être pris en compte dans le cadre du programme, notamment les coûts de décontamination. Or, considérant le passé industriel de Gatineau et la contamination des terrains qui en découle, nous sommes d'avis que Québec doit bonifier son aide pour la décontamination et ajuster les programmes AccèsLogis et PHAQ en conséquence.

Le transport collectif

Quant au transport collectif, les besoins se situent à deux niveaux. D'une part, dans le financement des opérations et, d'autre part, dans les projets d'infrastructures permettant une meilleure mobilité.

À ce titre, la Ville de Gatineau poursuit ses efforts pour améliorer la mobilité sur son territoire. Notamment, le prolongement du Rapibus dans l'est de la ville avance. Les défis et enjeux dans l'ouest de la ville et les transits interrives demeurent problématiques. Bien que le PQI prévoit un financement pour le projet de transport structurant, la Ville de Gatineau insiste pour que le gouvernement du Québec poursuive les efforts permettant de confirmer la contribution financière du gouvernement fédéral à ce projet structurant afin que celui-ci puisse se réaliser.

Pour ce qui est du financement des opérations, la Ville de Gatineau souscrit aux demandes formulées à maintes reprises par l'ensemble des villes qui doivent composer avec une diminution d'achalandage, conséquence de la crise sanitaire liée à la COVID-19. En plus de soutenir les demandes présentées par l'Union des municipalités du Québec, il est requis du gouvernement du Québec de tenir compte des particularités transfrontalières de la région dans le mécanisme de compensation.

NOS DEMANDES

1. Soutenir les projets d'infrastructures de transport collectif visant à améliorer la mobilité sur le territoire.
2. Poursuivre les efforts permettant de confirmer la contribution financière du gouvernement fédéral en tenant compte de la réalité géopolitique.
3. Tenir compte de la réalité particulière de la Ville de Gatineau dans l'identification des solutions pérennes de financement du transport collectif.

Itinérance et soutien au milieu communautaire

Nous remarquons sur notre territoire que le phénomène de l'itinérance prend de l'expansion. L'itinérance, tant visible que cachée, nous préoccupe, et cela, dans les différents territoires de la municipalité. Ainsi, les services municipaux sont de plus en plus interpellés pour agir sur les défis qu'occasionne cette problématique.

La crise du logement et le défi de développer à Gatineau du logement social ou abordable exacerbent les difficultés d'insertion en logement. Cela occasionne principalement un refoulement dans le continuum de services et fait en sorte que toutes les ressources d'hébergement sont au maximum de leur capacité. La possible abolition du programme AccèsLogis demeure un enjeu pour les organismes communautaires. Comme mentionné précédemment, le maintien du programme AccèsLogis est un incontournable.

En plus, le nombre de places d'hébergement d'urgence est insuffisant. Les partenaires demandent un 2e refuge d'urgence. Le besoin deviendra encore plus pressant lors de la fermeture du Montcalm (30 places non remplacées) au mois de juin 2023.

Concernant la halte-chaleur du secteur de Hull, les conditions ne sont pas optimales et limitent sa fréquentation. Les besoins dépassent la capacité de la ressource : le nombre de lits est insuffisant (il en manquerait plus ou moins 20) et plusieurs personnes qui auraient besoin de se réchauffer évitent d'y aller à cause de problèmes de violence, de vandalisme et d'insalubrité. Avec la fermeture au mois de mai 2023 de l'aréna Robert-Guertin et la démolition prochaine de l'immeuble, une halte-chaleur permanente (adjacente au Gîte Ami) est nécessaire afin que ce service puisse se poursuivre et pour éviter les défis rencontrés dans les dernières années. En neuf mois, ce sont 200 personnes qui ont frappé à la porte des organismes communautaires parce qu'elles n'arrivaient pas à se loger. Pour ces personnes, les enjeux de santé mentale et de toxicomanie n'étaient pas présents.

La fin de la Mesure 11 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) le 31 mars 2023 sans que nous ayons l'assurance d'une continuité occasionnera un bris de service pour les populations les plus vulnérables. L'ensemble des projets (lutte à la pauvreté) soutenus financièrement par le Plan d'action local pour la solidarité et l'inclusion sociale de Gatineau viendront à échéance sans renouvellement à court terme. Plusieurs des projets touchent la problématique de l'itinérance.

Au cours des dernières années, la Ville a déployé les projets-phares suivants : Médiation sociale, Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ) et deux comités de cohabitation sociale pour répondre aux enjeux les plus pressants. De plus, nous avons mis en place le programme de déjudiciarisation et débuté l'offre de formation pour les employés municipaux. Un portrait des nouvelles réalités liées à l'itinérance est en cours.

Ces actions sont financées par la municipalité et certaines mesures commanderont des investissements financiers à plus long terme et pour lesquels un soutien du gouvernement du Québec est essentiel.

Comme Ville, nous sommes soucieux du bien-être de nos citoyens. Toutefois, il nous apparaît que les services à la personne relèvent de la mission et de la responsabilité du gouvernement du Québec, notamment au niveau de la santé et des services sociaux.

NOS DEMANDES

1. Financement d'un 2e refuge d'urgence
2. Mise en place d'une structure de financement pérenne permettant de venir en aide et de soutenir les actions structurantes au bénéfice des personnes en situation d'itinérance

[1] Rappel du contenu de l'étude de préfaisabilité pour un centre de congrès et de conférence à Gatineau de septembre 2021 – Raymond Chabot Grant Thornton – Tourisme Outaouais

Professionnalisation de la culture

En octobre 2019, l'Assemblée nationale du Québec reconnaissait par motion unanime que l'Outaouais avait accumulé un retard important au cours des années en ce qui a trait au financement public dans trois secteurs d'activités, dont celui de la culture. À titre illustratif :

- En 2019-20, les dépenses en culture du gouvernement du Québec en Outaouais s'élevaient à 52 $ par habitant, contre 79 $ dans les régions comparables (Mauricie, Estrie, Centre-du-Québec)[2]. Pour atteindre l'équité avec ces régions, le gouvernement du Québec aurait dû investir 27 $ de plus par habitant pour la culture en Outaouais pour l'année 2019-2020, soit une somme d'environ 11,3 M$.
- En 2021-22, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a investi 3,7 M$ à des artistes et des organismes culturels de Gatineau, soit 1,7 % du financement total accordé par le CALQ à l'ensemble du Québec, alors que le poids démographique de Gatineau correspond à 3,3 % de celui de la province.
- En 2020-21, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a accordé 1,7 M$ à des entreprises culturelles de l'Outaouais, soit moins de 1 % (0,9 %) de l'aide financière totale accordée à l'ensemble du Québec.

Cette situation se traduit par un **sous-financement des artistes, des organismes et des entreprises culturels d'ici ainsi que par un déficit d'infrastructures culturelles**. Ces conditions de pratique déficientes affectent la professionnalisation et la rétention des artistes et travailleurs culturels gatinois, qui quittent la région pour d'autres grands centres, dont Ottawa, voisine de Gatineau. La vitalité économique et l'identité de Gatineau, plus grand pôle urbain à l'ouest de Montréal et « porte d'entrée » désignée par le gouvernement du Québec en matière de tourisme, se trouvent grandement affectées par cet exode.

Plusieurs acteurs, dont la Ville de Gatineau, s'activent pour **doter notre milieu d'infrastructures** culturelles à la hauteur de ses besoins. Nous recensons 4 grands projets qui permettront de contribuer au rattrapage de la région en matière d'infrastructures culturelles : les **Ateliers du Ruisseau**, qui nécessite une **contribution hors programme de 19 M$ au Plan québécois des infrastructures**, et **trois autres projets** dont la contribution attendue du **Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications (MCC)** se chiffre présentement à **22 M$** : l'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche, la construction du Centre des arts vivants de Gatineau (100, rue Gamelin) et l'agrandissement de La Filature.

[2] Observatoire du développement de l'Outaouais, 2022. *L'Outaouais en mode rattrapage, suivi des progrès en santé, éducation et culture.*

En ce qui concerne le financement des organismes et entreprises culturels, la mise en place d'un **programme de rattrapage** pour Gatineau et l'Outaouais permettrait d'outiller le milieu vers la **professionnalisation** et ainsi d'aller chercher sa part des programmes d'aide réguliers (MCC, CALQ, SODEC). En effet, la région compte une série d'organismes qui sont actuellement « au point de bascule ». Un tel programme pourrait les aider à obtenir du soutien au fonctionnement et à mettre en place une structure et des pratiques professionnelles. Ces étapes sont essentielles à l'atteinte des standards demandés par les programmes d'aide financière réguliers pour ainsi être admissibles au soutien récurrent, le seul mécanisme pouvant soutenir une professionnalisation réelle et pérenne du milieu culturel gatinois.

Déjà, un premier effort régional concerté vers la mise en place d'un tel programme est en cours : l'Outaouais travaille à la mise en place d'une **entente sectorielle en culture**, qui vise entre autres le **partage de ressources ainsi que la professionnalisation d'acteurs culturels** significatifs pour la région. Cette entente de 2 ans, d'une valeur de 500 000 $, implique la Ville de Gatineau, les MRC, Culture Outaouais, le MCC (via les ententes de développement culturel) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (via le Fonds régions et ruralité -volet 1). Le projet est **en attente d'un retour du MCC pour l'ajout d'une contribution hors programme de 250 000 $**, ce qui porterait la valeur de l'entente à 750 000 $.

Cette initiative ponctuelle constitue un premier pas pour favoriser la professionnalisation du milieu culturel, mais elle aura éventuellement besoin d'être bonifiée et reconduite pour assurer un réel rattrapage de la région en matière de soutien récurrent aux organismes culturels.

NOS DEMANDES

1. Doter notre milieu d'infrastructures culturelles à la hauteur de ses besoins.
2. Mettre en place un programme de rattrapage pour Gatineau et l'Outaouais permettant d'outiller le milieu vers la professionnalisation.

Un nouveau centre des congrès à Gatineau[1]

Année après année, ce sont environ 300 événements de congrès qui se tiennent dans la région de l'Outaouais. Région dynamique et appréciée, la ville de Gatineau dispose toutefois d'une capacité d'accueil inférieure à la moyenne des destinations comparables. En effet, le centre de congrès actuel (Palais des congrès) a une taille insuffisante et certaines problématiques au niveau de son attractivité et de son accessibilité empêchent la région d'atteindre son plein potentiel. Ses retombées économiques de rayonnement sont donc nettement moindres que ce qu'elles devraient être.

Dans le cadre de la relance post-covid, alors que la vitalité économique des centres-villes du Québec, et plus particulièrement celui de Gatineau, est mise à mal, la construction d'une infrastructure de congrès permettra d'apporter une bouffée d'air frais à ce milieu de vie, que ce soit dans la phase de construction ou tout au long de la période d'exploitation.

Le tourisme d'affaires génère d'importantes retombées économiques et intellectuelles, en plus d'attirer un achalandage en dehors de la saison estivale. Les impacts positifs dépassent aussi ces dépenses directes : le tourisme de réunions et de congrès renforce l'image globale de la destination, favorise le développement professionnel et positionne fortement une ville comme acteur clé en développement économique.

De plus, il nous apparait que cette nouvelle infrastructure pourrait permettre de jumeler différents besoins au bénéfice de l'ensemble de la communauté et de la clientèle ciblée. Pour cela, il serait intéressant que l'infrastructure proposée puisse offrir des espaces permettant de mettre en valeur la culture et le patrimoine local tout en offrant des services de proximité aux résidents, ce qui s'inscrit dans les tendances internationales pour les nouveaux centres. La combinaison des usages permettrait de maximiser les retombées positives pour notre centre-ville tout en favorisant la mixité sociale.

NOS DEMANDES

1. Assurer la réalisation de construction d'un nouveau centre des congrès au centre-ville de Gatineau.
2. Prévoir que cette nouvelle infrastructure puisse permettre de répondre aux besoins du milieu en matière de culture et d'arts, selon les besoins à être définis par la Ville.
3. Mettre en place une structure de gestion des opérations de cette infrastructure similaire à celle des centres des congrès de Montréal et de Québec.

[1] Rappel du contenu de l'étude de préfaisabilité pour un centre de congrès et de conférence à Gatineau de septembre 2021 – Raymond Chabot Grant Thornton – Tourisme Outaouais

Zone d'innovation
Agir sur le passif environnemental

Le gouvernement du Québec lançait, dans le cadre du budget 2019-2020, l'octroi de 320 millions de dollars sur cinq ans pour la « Mesure pour la décontamination et la valorisation de terrains stratégiques ». En lien avec cette mesure, la Ville de Gatineau déposait une demande au gouvernement du Québec afin d'obtenir du financement et une aide de 10 millions de dollars était accordée à la Ville afin de soutenir le projet de décontamination du secteur de la Fonderie. Comme précisé dans la convention de financement, le projet vise : « la décontamination, le réaménagement, la revalorisation ou la mise à niveau de terrains à l'intérieur d'une zone préalablement identifiée afin de favoriser les investissements et la commercialisation par le rapprochement des activités de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat au sein d'un environnement attractif et de qualité ».

Au cours des dernières années, de nombreux travaux ont été réalisés, notamment le dégarnissage et la décontamination de bâtiments sur le site, des études de caractérisation des bâtiments et du terrain, des évaluations de coûts pour la mise à niveau des bâtiments, le dépôt, puis l'acceptation du Plan de réhabilitation du site par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), des travaux de réhabilitation du site et la restauration partielle de bâtiments.

Or, un certain nombre d'enjeux ont été rencontrés lors de travaux de réhabilitation du site, notamment une contamination substantielle n'ayant pas été préalablement identifiée par les études de caractérisation, sous un des bâtiments (205, rue Montcalm). Des études complémentaires sont en cours et plusieurs scénarios sont en évaluation et en discussion avec le MELCCFP, mais il appert déjà que l'enveloppe actuelle sera insuffisante pour exécuter les travaux prévus.

NOTRE DEMANDE

Poursuivre le soutien au projet de décontamination de la Fonderie afin de réaliser les travaux supplémentaires requis.

Connexité
Le projet de zone d'innovation numérique de Gatineau

Parallèlement aux travaux de décontamination et conformément à l'objectif du gouvernement, la Ville de Gatineau a assuré un leadership avec plus d'une dizaine de partenaires de l'éducation, de la recherche, de l'entreprise et de l'entrepreneuriat du projet, en visant l'élaboration du projet en vue de l'obtention d'une désignation de zone d'innovation par le gouvernement du Québec.

L'objectif de Connexité, à l'instar des zones d'innovation du gouvernement du Québec, est de favoriser le développement et la commercialisation de nouveaux produits, en misant sur la collaboration entre la recherche universitaire et les entreprises. De plus, le projet vise à consolider l'expertise en Confiance Numérique, une filière dont le caractère stratégique doit être désormais reconnu, puisque ce secteur est essentiel à la souveraineté numérique nationale et à l'autonomie numérique.

Le secteur géographique de Connexité est délimité par trois pôles, stratégiquement situés au centre-ville de Gatineau et contribuant à sa diversification économique. Ces trois pôles sont :

- La Fonderie - cœur administratif de Connexité et centre d'innovation;
- L'Université du Québec en Outaouais - R&D et développement de talents;
- Le projet immobilier Zibi - communauté durable (One Planet) offrant des espaces de vie et de travail de classe mondiale.

La ville de Gatineau possède les actifs économiques et physiques ainsi que le réseau d'affaires nécessaires au déploiement d'une zone d'innovation en Confiance Numérique dans les trois créneaux identifiés soit : l'identité numérique, la cybersécurité et la santé numérique.

Le gouvernement du Québec a par ailleurs soutenu Connexité par une mesure d'appui à l'embauche d'un chef de projet, ayant pour mandat de coordonner les efforts des partenaires. Compte tenu de l'évolution rapide du Projet, un ***comité de pilotage*** a été mis en place, afin d'assurer une cohérence des efforts déployés par de nombreux acteurs et afin de contribuer à la mise en place des fonctions principales de Connexité, soit :

- La stimulation des talents;
- L'animation et la stimulation de l'entrepreneuriat innovant;
- L'attraction des investissements privés, publics et étrangers;
- La commercialisation.

Le gouvernement a aussi déjà soutenu plusieurs initiatives cohérentes avec le projet, en bonifiant l'expertise de la région, notamment en appuyant la mise sur pied de l'unité mixte de recherches (UMR) de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) en cybersécurité à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et aux centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) en cybersécurité du Cégep de l'Outaouais et l'appui au développement de programmes postsecondaires en cybersécurité.

La Ville de Gatineau a également soutenu financièrement les travaux et activités de Connexité en octroyant une contribution annuelle de 100 000 dollars sur cinq ans. Elle a de plus soutenu l'embauche de ressources spécialisées en attraction des investissements à ID Gatineau, et travaille à une stratégie d'attraction s'articulant autour du Projet.

La Ville a de plus soutenu la mise sur pied du Laboratoire d'identité numérique du Canada, ayant pour mission de permettre aux entités publiques et privées d'accélérer l'adoption de solutions d'identité numérique centrées sur l'utilisateur, en offrant des services qui visent à promouvoir la conformité et l'interopérabilité technique. Le gouvernement du Québec a par ailleurs reconnu la pertinence de l'implantation du Laboratoire en sol québécois avec un appui financier significatif au projet (3,5 millions de dollars).

NOS DEMANDES

1. Poursuivre l'appui au déploiement de Connexité avec un soutien de 500 000 dollars annuellement, sur cinq années.
2. Augmenter le financement et faciliter l'accès au Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCE).
3. Soutenir des initiatives pour le développement de programme et d'outils d'attraction et de maintien des talents à haute valeur ajoutée.
4. Soutenir le développement de nouveaux programmes en enseignement supérieur et de nouvelles formations destinées aux professionnels et professionnelles de la cybersécurité et des technologies de l'information au Québec.
5. Soutenir le développement de nouveaux projets et de nouvelles initiatives de recherche en cybersécurité et en transformation numérique des organisations, de l'éducation, de la santé et de la société en général.
6. Soutenir les activités de transfert des connaissances et de l'expertise aux entreprises et aux organisations.
7. Financer des projets spéciaux pour rattraper le retard régional bien documenté et reconnu par le gouvernement, et ce, en matière d'enseignement supérieur et de la recherche.
8. Soutenir un programme d'aide pour appuyer la participation à des missions commerciales internationales (PME, OBNL économique, start-ups).
9. Bonifier les programmes d'aide pour soutenir les coûts relatifs à l'intégration et à la francisation des entreprises et des employés s'installant au Québec (interprovincial, pas seulement international).
10. Appuyer la mise en place de l'initiative de création d'un fonds de capital de risques régional pour les entreprises technologiques innovantes.